

POINT DE PRESSE RELATIF
AU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE
TPCI 6,5% 2005-2008
ABIDJAN, 21 JUILLET 2008

Monsieur le Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Régional de l'Epargne Publique et du Marché Financier ;

Monsieur le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire

Monsieur le Représentant Résident du Fonds Monétaire International ;

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Communauté Financière Internationale et des organismes de coopération ;

Mesdames et Messieurs les Responsables des organisations associatives et professionnelles du secteur privé ;

Mesdames et Messieurs les Responsables des secteurs bancaire et financier ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Sous-Directeurs et Chefs de service ;

Chers amis de la Presse ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie de ce jour me donne l'agréable occasion de retrouver encore une fois, les principaux acteurs du secteur financier et de partager avec eux, ce point sur **le remboursement de l'Emprunt Obligataire TPCI 6,5% 2005-2008.**

Je profite de cette opportunité pour vous adresser mes salutations fraternelles et vous exprimer mes sincères remerciements, pour la qualité du partenariat entre l'Etat et les acteurs du secteur financier.

En effet, le secteur privé et particulièrement le secteur financier, a toujours su répondre aux attentes de l'Administration publique, en dépit des contraintes diverses consécutives à la situation de crise.

Les interventions sur le marché, jadis appréhendées comme un moyen de financement secondaire, sont placées aujourd'hui au cœur de la politique budgétaire, grâce à la dynamique des secteurs financiers et monétaires.

Ainsi, le cadrage budgétaire inscrit à des niveaux de plus en plus élevés, le recours à l'épargne publique, pour résorber les besoins de financement de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2008, l'objectif fixé est de 225 milliards de F.CFA, soit environ 2,3% du produit intérieur brut.

Nous restons optimiste quant à la réalisation de cet objectif, car, en termes de résultat, le marché a toujours donné une réaction à la hauteur des attentes du Gouvernement.

Cela s'est traduit par un appui cumulé de 794,2 milliards de F.CFA, de 1999 à fin juin 2008, répartis comme suit :

- 394,2 milliards de F.CFA, au titre des emprunts obligataires, pour un objectif de 278,8 milliards de F.CFA, soit un taux de réalisation de 141% ;
- 400 milliards de F.CFA, au titre des bons du Trésor, pour un objectif de 420 milliards de F.CFA, soit un taux de réalisation de 95%.

Ces résultats traduisent les relations de confiance entre les acteurs des secteurs financier et monétaire et l'Etat de Côte d'Ivoire.

Honorables invités, Mesdames Messieurs,

Comme vous le savez, le maintien d'une relation de confiance entre partenaires est lié à la capacité des parties à tenir leurs engagements respectifs.

Pour l'Etat, l'objectif reste la mobiliser de l'épargne publique, pour contribuer efficacement au financement des différentes activités.

A cet égard, je puis vous assurer qu'aucune raison ne mettra en cause le respect des engagements pris par l'Etat, notamment dans ses relations avec ses partenaires financiers.

Ainsi, en dépit des tensions de trésorerie liées à la crise, le Trésor public a toujours honoré les échéances des différents emprunts. C'est une quête permanente de crédibilité à laquelle je tiens personnellement.

Dans cette veine, c'est avec une grande satisfaction, que j'annonce devant cette auguste assemblée, que le Trésor Public Ivoirien procède, ce jour, lundi 21 juillet 2008, au remboursement intégral de l'emprunt obligataire TPCI 6,5% 2005-2008.

C'est le lieu de féliciter Madame le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique et l'ensemble de ses collaborateurs pour cet effort, qui permet de maintenir notre crédibilité et la confiance du marché.

Pour rappel, cet emprunt a été lancé avec un montant indicatif de 40 milliards de F.CFA, pour une durée de trois ans et le capital *in fine*.

En réalisation, cette opération s'est soldée par un franc succès, puisqu'elle nous a permis de mobiliser la somme de **86.133.610.000 de francs CFA**.

En outre sur la période cette opération a généré des intérêts de l'ordre de 16,8 milliards, effectivement payés aux épargnants.

Je voudrais donc remercier, encore une fois, et exprimer la gratitude de l'Etat de Côte d'Ivoire à ces investisseurs de la Côte d'Ivoire et des Etats

frères, qu'ils soient des institutionnels, des entreprises ou des personnes physiques.

Mesdames et messieurs,

Le pacte de confiance qui se renforce ainsi entre le l'Etat et les épargnants nationaux et de la sous-région, est à saluer.

Au-delà de la qualité du placement qui fonde ce partenariat mutuellement bénéfique, je voudrais encourager la solidarité largement exprimée et l'institutionnalisation progressive des modes de financement modernes, transparents et efficaces.

C'est pourquoi, je sollicite encore la solidarité nationale et sous-régionale, **en appelant les épargnants à participer massivement au prochain emprunt dont le lancement se fera dans quelques jours.**

Les concours sollicités sont aujourd'hui, essentiellement orientés vers le financement des opérations de sortie de crise.

Nous avons parcouru du chemin ensemble durant les cinq années de crise. Votre soutien est encore nécessaire pour le financement adéquat des différents volets du programme en cours.

A terme, les ressources mobilisées sur le marché, seront consacrées au financement du développement des infrastructures de base, concourant la compétitivité des entreprises publiques et à l'amélioration de l'offre de services sociaux, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos en vous réitérant mes remerciements et mes amitiés sincères.

Merci de votre aimable attention.

Charles Koffi DIBY

Ministre de l'Economie et des Finances